



GUIDE DES VOLONTAIRES DES DÉBATS

À Paris, nous avons une longue tradition de démocratie participative et d'actions de volontaires pour porter des causes qui nous sont chères : volontaires de la solidarité, du climat...

Vous avez accepté de devenir « volontaire des débats » et d'être acteur de la conférence de consensus parisienne : merci !

Ce guide est un outil destiné à vous accompagner.

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Devenir « volontaire des débats », c'est accompagner la Ville de Paris dans l'ensemble des initiatives participatives qui seront menées à l'occasion du grand débat national. En devenant « volontaire des débats », vous porterez la consultation au plus près de tous les Parisien.n.es et vous serez un relai indispensable de la conférence de consensus parisienne.

Devenir « volontaire des débats », c'est la possibilité d'organiser vous-mêmes des débats, chez vous, dans des cafés, au sein d'un local associatif. Les équipes des Maisons de la vie associative et citoyenne de votre arrondissement sont à votre écoute pour vous accompagner et vous accueillir. Vous pourrez également aller à la rencontre des Parisien.n.es sur l'espace public et aider des associations, des collectifs ou des mairies d'arrondissement à animer des débats.

Vous aurez aussi la possibilité de vous impliquer dans les nombreuses initiatives portées par la Ville de Paris. Vous serez bien sûr invité à participer à l'analyse des contributions parisiennes qui seront remises à l'Etat. Une restitution vous sera proposée et des pistes d'action à enclencher seront discutées.

En devenant « volontaire des débats », vous vous engagez à réaliser au moins l'une des missions suivantes :

- Organiser au moins un débat ;
- Aller au-devant des Parisien.n.es notamment dans l'espace public à l'aide d'une fiche de doléances ;
- Vous porter volontaire pour animer un débat auprès d'associations, collectifs ou mairies d'arrondissement, qui en feraient la demande.

Les 4 grands thèmes du grand débat national sont :

- La transition écologique
- La fiscalité et les dépenses publiques
- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'Etat et des services publics

À Paris, la solidarité est au cœur des préoccupations des Parisien.n.es et toutes les contributions sur ce thème sont aussi les bienvenues !

Nous serons aussi vigilants pour que les débats respectent les droits de chacun.es. et que les libertés fondamentales ne soient pas remises en cause.



UN DÉBAT : COMMENT L'ORGANISER ?

Vous pouvez organiser un débat avec vos ami.e.s, votre famille, vos collègues dans le lieu de votre choix, votre appartement, le café du coin, la salle de la Maison de la Vie associative et citoyenne de votre quartier, votre entreprise, etc.

BIEN PREPARER SON DÉBAT

Nous vous conseillons de consacrer chaque débat à un seul thème — si jamais vous souhaitez couvrir tous les sujets, il est plus indiqué de le faire en plusieurs fois. Quelle que soit l'option choisie, le compte-rendu de la réunion devra respecter le modèle de la fiche de doléances qui vous a été remise lors de la formation à laquelle vous avez participé.

INVITER ET MOBILISER

Si vous souhaitez mobiliser des Parisien.ne.s en dehors de votre cercle familial ou amical, voici quelques conseils :

- En parler directement auprès des personnes avec qui vous souhaitez faire ce débat, et les inviter à en parler autour d'elles!
- Augmenter la visibilité de votre débat en inscrivant votre évènement sur la plateforme idee.paris et sur celle de l'Etat : granddebat.fr
- Faire circuler l'information sur les réseaux sociaux en utilisant le #GrandDebat et #ConferenceDeConsensus
- Faire passer l'information aux instances de démocraties locales : conseils de quartier, conseils citoyens près de chez vous etc.
- Demander à votre mairie d'arrondissement et aux lieux recevant du public (commerces, équipements sportifs, équipements culturels...) de diffuser l'information grâce à l'affiche qui vous a été remise lors de la formation à laquelle vous avez participé ou que vous pouvez télécharger sur Paris.fr.

CHOISIR UNE DATE ET UNE HEURE

Si vous souhaitez organiser un débat touchant le plus grand nombre de personnes, nous vous conseillons de l'organiser en priorité en soirée ou le week-end.

CHOISIR ET AMÉNAGER UN LIEU

Votre appartement, un café de votre quartier, une salle de réunion, un local associatif etc. sont autant d'endroits où votre débat peut être organisé. Si vous avez besoin d'une salle, n'hésitez pas à solliciter la maison de la vie associative et citoyenne la plus proche ou la mairie de votre arrondissement.

Si vous êtes plus de 10 personnes à votre débat, nous vous conseillons d'opter pour un format facilitant la prise de parole de tous et l'échange via des tables rondes de 4 à 6 personnes.

UN DÉBAT : COMMENT L'ANIMER ?

En tant qu'organisateur de débat, vous vous engagez à respecter le cadre méthodologique qui vous aura été présenté et restituer les échanges par écrit.

Votre rôle est de faciliter les échanges. Pour cela, nous vous conseillons les bonnes pratiques suivantes :

- Au-delà de 10 personnes, privilégier le travail en sous-groupes, pour permettre à tout le monde de s'exprimer. Un rapporteur pourra alors être désigné dans chaque sous-groupe parmi les participants, pour noter l'essentiel des échanges ;
- Veillez à la circulation de la parole, en vous assurant que chacun puisse s'exprimer sans monopoliser la parole et en évitant les discussions parallèles ;
- Permettre l'expression de tous en favorisant l'écoute et la bienveillance ;
- Relancer ou recadrer les propos lorsque la conversation s'écarte trop du thème ou s'attarde sur un point de détail ;
- Faire une synthèse ou un bilan oral, en sous-groupe et/ ou à l'assemblée en fin du débat ;
- Remplir la fiche de doléances qui vous a été remise lors de la formation à laquelle vous avez participé ou que vous pouvez télécharger sur Paris.fr ;
- Apporter la fiche de doléances dans l'une des Maisons de la vie associative et citoyenne de votre arrondissement ou la déposer sur le site idee.paris.



UN EXEMPLE D'ANIMATION

L'organisation des débats est libre. Nous vous proposons un format pour l'animation d'un débat sur une durée de deux heures. Libre à vous de vous en servir !

1/ Accueil par l'organisateur et présentation (15 min)

L'organisateur du débat peut :

- Se présenter ;
- Expliquer pourquoi il/elle a eu envie de participer au Grand débat dans le cadre de la conférence de consensus lancée par la Ville de Paris ;
- Rappeler les règles qui permettront d'avoir des échanges courtois et respectueux ;
- Expliquer le déroulement du débat ;
- Expliquer comment le débat sera restitué auprès de la Ville de Paris qui en transmettra les conclusions aux services de l'Etat.

2/ Choix du thème débattu (10 min)

Soit l'organisateur du débat a choisi avant la rencontre un des 5 thèmes de discussion, soit le choix peut se faire collectivement à mains levées.

Pour rappel les 5 thèmes sont :

- La transition écologique ;
- La fiscalité et les dépenses publiques ;
- La démocratie et la citoyenneté ;
- L'organisation de l'Etat et des services publics ;
- La solidarité.

3/ Mise en discussion (60 mn)

Si vous êtes plus de 10 personnes, nous vous conseillons de faire des petits groupes de 4 à 6 personnes. Pour faciliter la discussion sur le thème que vous aurez choisi nous vous proposons de structurer les échanges de la façon suivante :

- « Ce à quoi nous sommes le plus attachés » ;
- « Ce que nous ne voulons plus voir » ;
- « Nos propositions ».

Une personne par groupe prend des notes. Les prises de notes devront être ensuite restituées sur la fiche de doléances pour être transmise.

4/ Mise en commun (35 min)

Une personne par groupe prend la parole pour restituer à l'ensemble des participants ce qui s'est dit. Les éléments à retranscrire et à transmettre sont validés par l'ensemble du groupe.

RESTITUER VOTRE DEBAT

- Racontez-nous votre débat dans la fiche de doléances du débat
- Déposez-le en ligne sur la plateforme idee.paris
- Ou déposez-le en version papier dans l'une des Maisons de la vie associative et citoyenne.

ALLER À LA RENCONTRE DES PARISIENS.NE.S DANS LA VILLE

Si vous le souhaitez vous pouvez également aller à la rencontre des Parisien.n.e.s à l'extérieur, dans l'espace public, échanger avec des personnes que vous ne connaissez pas et recueillir leurs paroles grâce aux fiches de doléances qui vous ont été remises lors de la formation. Vous aurez ainsi la possibilité de faire entendre les propositions des Parisien.n.e.s en allant à la sortie du métro ou des écoles, dans la rue, les parcs et jardins. Vous pourrez ensuite déposer ces fiches de doléances à la Maison de la vie associative et citoyenne de votre choix ou sur idee.paris.



Avant d'aller à la rencontre des Parisien.n.e.s dans la rue, vous devez :

- Vous posez les questions suivantes : qu'est-ce que j'attends de ce moment ? Est-ce que je veux sensibiliser sur le grand débat ou recueillir les contributions des personnes rencontrées ?

Dans la rue, vous devez :

- Vous présenter et expliquer votre démarche
- Être courtois
- Ne pas insister si la personne est pressée ou ne souhaite pas participer
- Favoriser une discussion en installant un climat propice aux échanges
- Proposer à votre interlocuteur de recueillir sa contribution à l'aide de la fiche de doléances
- Rappeler l'objet de la rencontre si la personne parle d'autre chose

SE PORTER VOLONTAIRE POUR FACILITER DES DEBATS ORGANISES PAR UNE ASSOCIATION, UN COLLECTIF,

UNE MAIRIE D'ARRONDISSEMENT

Vous avez envie de participer au foisonnement de discussions collectives dans le cadre de la conférence de consensus sans pour autant les organiser ?

Il vous suffit de vous rendre sur la plateforme jemengage.paris et de vous porter volontaire en répondant aux annonces déposées en ligne par une association, un collectif ou une mairie d'arrondissement.

VOUS ÊTES VOLONTAIRE DES DEBATS ? QUELQUES RAPPELS !

En tant que « volontaire des débats », vous vous engagez notamment à :

- Respecter le cadre méthodologique qui vous aura été présenté ainsi que les consignes qui vous auront été communiquées lors de la formation
- Respecter les personnes que vous rencontrez
- Respecter le point de vue de chacun.e
- Faire circuler la parole
- Préserver le caractère collectif des échanges
- Restituer les contenus dans leur ensemble
- Veiller et garantir que les échanges restent courtois
- Ne pas transformer un débat en tribune politique
- Ne pas faire passer son intérêt particulier avant l'intérêt général

QUELS SONT LES OUTILS MIS A VOTRE DISPOSITION ?

- Un badge identifié « Ville de Paris » que vous devez porter
- Un kit de communication qui vous a été remis et qui est téléchargeable sur paris.fr
- Plusieurs exemplaires de fiches de doléances
- La liste des Maisons de la vie associative et citoyenne
- Ce guide

Pour accompagner les débats, vous trouverez une sélection d'études et de notes publiées par l'Apur : www.apur.org/fr/nos-travaux/grand-debat

UNE QUESTION ?

Pour être accompagné ou avoir une réponse sur l'organisation des débats, n'hésitez pas à nous contacter via :

- Une adresse email dédiée : grand-debat@paris.fr
- Un numéro de téléphone spécial : 3975
- Les mairies d'arrondissement
- Les Maisons de la vie associative et citoyenne

